



Responsable ASE DTS Comminges au sein de la Direction Enfance Famille - H/F

Référence : 25-0773

Titulaire et contractuel.le

HAUTE GARONNE (31)

A

✓ Catégorie : A

✓ Cadre Emploi : Attachés territoriaux

✓ Grade : Attaché territorial, Attaché territorial hors classe, Attaché territorial principal

Présentation de la collectivité, de la direction et du service

Le Conseil départemental de la Haute-Garonne, collectivité territoriale engagée dans le développement et le bien-être de ses habitants, oeuvre au quotidien pour améliorer la qualité de vie sur l'ensemble de son territoire. Il met en oeuvre des politiques publiques ambitieuses et responsables, visant à répondre aux besoins des Haut-Garonnais dans des domaines clés tels que les solidarités, l'éducation, les transports, la culture et l'aménagement du territoire. En tant qu'acteur central du développement local, le Conseil départemental s'investit dans des projets innovants, visant à garantir une gestion publique efficace, transparente et au plus près des attentes des usagers.

Enjeux , Missions, Conditions particulières d'exercice

RECRUTEMENT D'UN OU UNE RESPONSABLES ASE POUR LA DTS COMMINGES PYRENEES

Enjeux et objectifs du poste :

Par délégation du Président du Conseil départemental, prendre les décisions de protection de l'enfance sur le territoire de la DTS.

Garantir le cadre législatif et réglementaire de la protection de l'enfance et des droits de l'enfant et de la famille.

Garantir la continuité du parcours de l'enfant, en lien avec les partenaires.

Mettre en oeuvre la politique départementale de protection de l'enfance en liaison avec les partenaires judiciaires et médico-sociaux, sur le territoire de la DTS.

Missions principales :

Manager les personnels du service :

- Encadrer, organiser et animer les agent·e·s du service

- Suivre l'activité au quotidien, gérer la charge de travail des agent·e·s et fixer les priorités en fonction de l'activité et des

moyens du service pour assurer l'effectivité des tâches

- Réaliser les entretiens professionnels des agent·e·s placé·e·s sous son autorité et accompagner le développement des compétences
- Relayer les décisions et organiser leur mise en oeuvre
- Faire appliquer la réglementation en vigueur
- Accompagner le changement
- Rendre compte de l'activité et des résultats auprès de la hiérarchie
- Elaborer les plans d'actions et projets en cohérence avec les objectifs stratégiques relevant de son domaine d'intervention et garantir leur mise en oeuvre
- Relayer l'information ascendante, descendante et transversale
- Accompagner les changements d'organisation

Représenter l'autorité territoriale et garantir la mise en oeuvre de la politique départementale de protection de l'enfance sur le territoire de la DTS :

- Décider des mesures administratives de protection et garantir l'application des décisions du magistrat
- S'assurer de l'effectivité de la mise en oeuvre des mesures de protection de l'enfance en lien avec le cadre de la MDS
- Prendre les décisions relatives à la mise en oeuvre du projet pour l'enfant (aides financières, modalités de prise en charge des enfants, orientation, actes de la vie quotidienne) sur proposition des travailleurs médico-sociaux
- Représenter le Conseil départemental par délégation auprès des partenaires de l'ASE et des instances judiciaires
- Animer et coordonner l'intervention des partenaires de l'ASE dans le cadre du projet pour l'enfant
- Prendre les décisions d'aides financières dérogatoires et défavorables et gérer les recours
- Veiller à la coordination des liens avec les cadres des MDS garant de la mise en oeuvre de la mesure

Garantir la continuité du parcours et le Projet Pour l'Enfant (PPE) :

- Contractualiser avec la famille des actions à mener auprès de l'enfant, des parents, de son environnement, et décliner sur propositions de l'équipe ASE le rôle des parents, les objectifs généraux et opérationnels visés ainsi que les délais de mise en oeuvre
- Etre responsable du suivi, de la cohérence et de la continuité des mesures de protection de l'enfant
- Recevoir les parents et/ou les enfants, les jeunes majeurs pour la signature des PPE
- Reposer le cadre de la mesure en tant que de besoins
- Animer les instances en lien avec le projet pour l'enfant
- Apporter un appui technique aux équipes ASE sur le cadre juridique et théorique

Contribuer à l'élaboration de la politique en matière de protection de l'enfance :

- Etre force de propositions auprès de la hiérarchie sur des axes d'évolution de la politique de protection de l'enfance
- Contribuer à des projets propres à la direction enfance et famille (projet de service) ou à des projets transversaux (projets sociaux de territoire, démarches de développement social local)
- Animer la politique de protection de l'enfance sur son territoire, en lien avec les cadres de la DTS

Avantages :

- **Prime semestrielle** : Une prime de 815 EUR net, calculée au prorata temporis, vous est versée en mai et en novembre.
- **Organisation du temps de travail** : Nous proposons des horaires flexibles, avec la possibilité de commencer entre 7h30 et

9h30 et de terminer entre 16h00 et 19h15, tout en respectant le quota horaire journalier via un système de badgeage. Vous avez le choix entre trois formules hebdomadaires :

- **35 heures** : 25 jours de congés
- **37h30** : 40 jours de repos (25 jours de congés + RTT)
- **39 heures** : 48 jours de repos (25 jours de congés + RTT)
- **Télétravail** : Une organisation en télétravail est envisageable sous condition et pour certain poste. *(ici ou dans conditions particulières d'exercice)*
- **Avantages sociaux** : Vous pouvez adhérer à des contrats collectifs pour la santé et la prévoyance, négociés avec des partenaires de confiance : la **Mutuelle Nationale Territoriale (MNT)** pour la santé et la **Mutuelle du Rempart** pour la prévoyance. Ces dispositifs permettent de prévenir les situations de précarité tout en favorisant le pouvoir d'achat grâce à des tarifs avantageux.
- **Aide à la mobilité** : Nous prenons en charge 75 % de votre abonnement aux transports en commun (métro, train, vélib, ...), dans la limite réglementaire de 99 EUR par mois.
- **Chèques-vacances** : Selon vos ressources, vous pouvez bénéficier de chèques-vacances.
- **Titres-déjeuner** : Pour les agents travaillant à plus de 500 mètres du restaurant administratif (MDPH, HGI, MDS, DTS), vous pouvez bénéficier jusqu'à 18 titres par mois d'une valeur de 8,50 EUR chacun.

Profil recherché

Profil attendu :

- Formation sociale ou juridique

Savoirs :

Méthodes et outils de management

Techniques d'organisation et de planification

Cadre juridique des politiques publiques et leurs enjeux

Environnement administratif, institutionnel et politique

Réglementation sur l'aide sociale à l'enfance, la protection de l'enfance et l'exercice de l'autorité parentale

Techniques de communication, de médiation et de gestion des conflits

Savoir-faire :

Conduire et animer des réunions, des groupes de travail...

Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'entité encadrée

Conduire un projet

Conduire et/ou accompagner la conduite du changement

Prendre du recul face à des situations sociales difficiles

Conserver neutralité et objectivité face aux situations

Savoir-être :

Esprit d'initiative

Méthode et rigueur

Travail en équipe

Nous nous engageons sur le processus de recrutement ci-dessous :

- Offre en ligne jusqu'au 13/09/2025
- Analyse et présélection des candidatures à partir du 13/09/2025
- convocation à l'entretien de recrutement à partir du 17/09/2025
- Entretiens de recrutement prévus aux alentours du 22/09/2025
 - Modalités de recrutement : Contractuel ou Titulaire
- Intégration du collaborateur possible à partir du 01/12/2025

Informations complémentaires :

Les candidatures (*toutes les pièces composant votre dossier de candidature lettre de motivation + CV + pièces justificatives de votre statut (arrêté de position administrative / diplômes / attestation et liste d'aptitude concours /attestation RQTH ...))*) **doivent être transmises en PDF via le logiciel Altays.**

Les candidatures transmises par mail et/ou incomplètes ne seront pas prises en compte.

